[illegible] ment d'infanterie, débarqué à Dunkerque, pour les grèves. Ils ajoutaient même que le régiment précité allait être rappelé dans ses lieux de garnison respectifs.

Mettons les choses au point.

Il est exact que l'ordre nous parvint dimanche, vers le Bureau du Travail, et cette déclaration a un moment donné.

— Ne hurons pas l'arme, déjà, il y a un régiment entier qui est pour nous.

L'opinion publique pas plus que le régiment soi-disant prêt à en jondre aux grévistes et pour cause, probablement.

Jeudi soir, M. le sous-préfet Boulloux nous a démentis formel aux allégations du Cinéma Apollo, que nous n'avions pas cru devoir rapporter.

— Mais il n'y a pas de fumée sans feu, dirent peut-être quelques-uns.

Voici donc ce qui explique les paroles prononcées à la Bourse du Travail :

Les grévistes se trouvèrent à un moment de la journée de mardi en présence d'un barrage formé par un détachement du 32e de ligne. Comme ils menaçaient de le franchir, on dut songer à les refouler. Pour cela, on fit appel à la cavalerie, seule communément employée pour repousser les manifestants. L'infanterie n'avait jamais au possible eu à se défendre d'avoir été exercée à voies ou de certaine chanteurs d'établissements industriels, etc., mais non pas de faire place nette.

Nous croyons savoir, en outre, que des renseignements avaient été demandés télégraphiquement par M. le ministre de l'Intérieur, M. Vincent y a fait réponse par le même voie dans le sens que nous indiquons.

Pas d'assemblée générale

Il heures.

A 5 heures, il n'y avait pas à proprement parler, une assemblée générale des grévistes, mais une simple réunion du syndicat des ouvriers et ouvrières de filature, mêlés à quelques ouvriers du bâtiment.

La grève générale a vécu

La filature reprend

Les ouvriers et ouvrières de filature ont voté la reprise du travail, pour vendredi matin.

Les typographes ont repris

Les typographes du « Phare du Nord » étaient tous rentrés aux ateliers, jeudi matin, pour l'édition quotidienne du journal qui a paru régulièrement.

Le Syndicat du Bâtiment délibère

Il ne reste plus en grève que les ouvriers du bâtiment. Ils ont décidé, dans la grande salle du lock-out des premiers jours d'avril — et devant être livrés dans des conditions obligatoires de date pour l'agriculture : d'autre part les revendications qui les intéressent étant légitimes — le conflit, si conflit il y a, sera solutionné à la satisfaction de tous.

« Bref, ce seront les armateurs qui supporteront l'élévation de salaire, les marchandises devront être livrées sous palan, c'est-à-dire, ayant été prises en cale et déposées sur le bord du navire.

Ici nous traînasons notre aimable interlocuteur, mais, aussi bien, puisque le conflit est inévitable et que les revendications sont légitimes.

— Puisque les dockers demeurer laborieux, sans arrêt, sous la bienfaisant régime de la convention de 1902.

Ce fut la conclusion de M. X...

Les bons effets de la décision des dockers

On peut dire que, dans le conflit présent, les corporations diverses avaient les yeux fixées sur les 3.500 ouvriers dockers. Le décision qu'ils devaient prendre, à midi, était donc capitale. Elle a été, en faveur de la paix, entre patrons et ouvriers — la détente serait matériellement devoir être générale.

Les tordeurs d'huile les prendront pour modèles

Les tordeurs d'huile se sont réunis ce matin, à 10 heures, à Coudekerque-Branche, (nous avons, par erreur, écrit à Bourbourg, dans un précédent courrier), au nombre de 300. Ils ont décidé d'attendre la décision des dockers, qui doit être prise à midi, et de se prononcer après, à l'assemblée générale de 5 heures.

Donc, on peut, d'ores et déjà, assurer que les tordeurs d'huile de Coudekerque-Branche ne passeront pas le travail.

Et toutes les corporations, enfin, sur l'initiative du bâtiment

De bonne source, nous pouvons dire que le citoyen Vincent, secrétaire du syndicat des ouvriers du bâtiment, tout à l'heure, à l'assemblée générale des grévistes à la Bourse du Travail, remercierait les corporations syndicales de Dunkerque et des environs de l'aide qu'elles ont apporté, en ont fait preuve vis-à-vis de la corporation du bâtiment et les invitera lui-même, au nom de ces camarades, à abandonner ceux-ci à leurs propres soins, étant qu'ils sont de faire triompher leur cause sans appui.

Et, d'ailleurs, n'avons-ils pas, dès la cessation de la grève générale, scellé promis de M. le préfet du Nord ?

Ainsi, les paroles du citoyen Willaert ont été exécutées à la lettre et tout le monde attend avec confiance l'issue de l'assemblée générale et une fois ces soldats, particulièrement, qui en ce moment rompent les faisceaux au moment à chevet sous la phase, afin d'être ensuite aux alentours de la Bourse du Travail, le service d'ordre habituel.

La manipulation des nitrates

Nous apprenons que les « nitrateurs » ont [illegible] leurs employeurs qu'ils n'emploiraient plus — mais désormais ayant été informés [illegible], il y a quelques jours — que leurs [illegible] seraient examinés par le syndicat national des intérêts du port, et que la commission mixte d'arbitrage se réunirait afin de trouver une solution.

On se prépare à travailler au port

Une demande a été adressée, dès qu'a été [illegible] la décision des dockers, à M. l'inspecteur principal du chemin de fer du Nord, afin que soient remises par les lignes des quais les wagons que l'on avait retirés, aux premières heures de la grève.

DÉMENTI OFFICIEL

Quelques journaux ont rapporté un incident qui aurait surgi au sujet du 32e régi